



Vaularon, Yvette, Frileuse  
2 av du Soleil Levant  
91440 Bures sur Yvette

**COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE  
DU 02/12/2011  
AVEC LES REPRÉSENTANTS DE LA MAIRIE DE GIF  
SUR YVETTE**

<b>Participants</b>	Mairie de Gif sur Yvette : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Monsieur Jean-Pierre BOURIOT, Maire Adjoint chargé des travaux et du développement durable.</li> <li>• Monsieur Michel BARRET, Maire Adjoint chargé de la prévention, la sécurité et la communication.</li> <li>• Monsieur LIESSE, Directeur Général Adjoint chargé des Services Techniques.</li> </ul> VYF : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Danielle FARRET : Présidente</li> <li>• Michel BIGNARD : Vice-Président</li> <li>• Pierre FARRET.</li> </ul>	<b>Lieu</b> Mairie de Gif sur Yvette
<b>Invités :</b>		
<b>Excusés :</b>		
<b>Diffusion :</b>	Participants + diffusion VYF	
<b>Rédacteur :</b>	Danielle Farret	
<b>Prochaine réunion :</b>	À planifier en décembre 2012	

**Rappel de l'ordre du jour :**

- 1) - **Travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées réalisés à Gif sur le secteur de Chevry** en 2010.
- 2) - Transfert de charge du **bassin de Chevry** au SIAHVY.
- 3) - **OIN** du Plateau de Saclay et récupération des Eaux,
- 4) - Bassin versant de la **Mérantaise** : avancement des projets de rétention.

Le même ordre du jour est reconduit chaque année jusqu'à résolution totale des dysfonctionnements.

**Points traités :**

**1) – Travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées**

Monsieur Bouriot et Monsieur Barret exposent les travaux réalisés en 2011, ainsi que ceux prévus pour 2012 et plus.

Monsieur Bouriot confirme cette année encore que l'effort majeur actuel porte sur la réhabilitation complète du quartier de Belleville, engagée en 2005 pour une durée de 10 ans.

Le Schéma Directeur d'Assainissement de GIF définit des priorités et des travaux qui s'étaleront sur

une durée de 8 à 10 ans dès la fin de la réhabilitation du quartier de Belleville, c'est-à-dire aux alentours de 2015. Chevry représentera un effort majeur dans la planification compte tenu de l'état de son réseau, et des travaux de réhabilitation à engager.

### **Travaux réalisés en 2011**

- Chemisage de la canalisation des eaux usées allée du Champ de la Mare,
- Réfection du collecteur des eaux usées de l'allée des 32 arpents,
- Réfection du réseau des eaux usées et des eaux pluviales dans le quartier de Belleville (7<sup>ème</sup> tranche de travaux sur l'avenue des Charmes),
- Réfection du réseau des eaux usées et pluviales de la Maison des Peupliers, Place du Marché neuf,

### **Travaux à réaliser en 2012**

- Réfection des réseaux eaux usées et eaux pluviales et réfection de l'Allée du Belvédère à Belleville,

### **Travaux futurs à réaliser et à planifier selon les budgets :**

- Réhabilitation du collecteur des eaux usées rocade de Belleville en extrémité du golf à la Feuillarde par tronçons.  
Gif projette la remise en état de l'anneau circulaire qui est en fait la colonne vertébrale de Chevry. Ce chantier est complexe car il nécessitera le blocage de la voie pendant 18 mois. Le coût de cette opération est très important et trouver les financements ne sera pas évident, mais à planifier cependant.

Le projet se fera donc par étape.

V.Y.F. renouvelle l'information que l'état qualitatif des eaux de la Frileuse est toujours négatif en termes d'odeurs et de nature des envois qui s'apparentent à des eaux usées. Monsieur Bourriot le confirme, beaucoup de riverains se sont plaints et l'observation le prouve. La réfection des réseaux du quartier de Chevry, pour la partie la plus ancienne, est impérative.

VYF sollicite auprès de Monsieur Bourriot le programme d'actions de la ville de Gif du Contrat de Bassin de l'Yvette Aval conduit par le SIAHVY qui doit répondre aux recommandations de la Directive Européenne (DCE) 2000/60/CE du Parlement Européen établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau et de la Loi n° 2004-338 du 21 avril 2004 portant transposition de la Directive Européenne 2000/60/CE, ce qui a pour objectif d'améliorer la qualité des eaux de rivière en diminuant ce type d'anomalie qui sont dénoncées depuis bien longtemps à savoir la pollution de la Frileuse et les eaux parasites dans les réseaux d'eaux usées qui débordent en fond de vallée dès qu'un orage survient.

### **2) - Transfert de charge du bassin de Chevry au SIAHVY**

Pas d'avancement sur ce sujet comme l'an passé les Elus de Gif sont favorable au transfert de bien et de gestion de ce bassin de rétention des Eaux de pluie au SIAHVY. Le SIAHVY y répond positivement, sous réserve que les derniers travaux liés aux contrôles de conformité soient terminés avec Nexity (en cours). Ces derniers travaux de conformité portent, entre autres, sur des défauts d'étanchéité détectés au stade des contrôles obligatoires.

### **3) - OIN et récupération des eaux**

Pas d'informations définitives, Gif n'a aucun élément ni sur son urbanisation, ni sur son infrastructure. Aucun projet n'a été transmis à ce jour concernant la ville.

VYF indique sa position affirmée lors des réunions avec les membres de la Mission de Préfiguration sur les principes de la rétention à la parcelle, de respect d'un débit de fuite et d'occurrence adaptée. Elle fait état de la nécessité d'être très attentif aux décisions prises en tenant compte de certaines particularités du terrain (exemple de la nationale 118, coupant la Rigole de Corbeville alors que les eaux des nouvelles infrastructures d'y déversent).

Monsieur Bourriot souligne la sensibilisation de l'Agence de l'eau, de la Police de l'eau, mais convient qu'il faut rester vigilant sur les chantiers.

V.Y.F. informe des travaux et études dans le Cadre de l'UASPS de Monsieur Manuel, Président de l'Association de la Mérentaise sur les risques de débordement des eaux pluviales dans l'Yvette pour une durée de pluie supérieure à 2 heures.

#### **4) – Bassin versant de la Mérentaise, problème des inondations**

Monsieur Barret informe que suite aux Grenelle I et II et aux Directives Européennes transposées en Droit Français dans la lutte contre les inondations, qu'un nouveau projet est en cours de finalisation.

Le nouveau projet souhaite répondre à deux objectifs : la restauration écologique du cours d'eau et la lutte contre les inondations.

Il se réfère à l'idée de reconstituer le lit naturel de la Mérentaise et sa renaturation, principalement entre le bassin de la Mérentaise, le lavoir (comprenant la zone du CNRS), puis en aval du lavoir dans la propriété « Trimbach » (débit passant de 3 m<sup>2</sup>/s à 8 m<sup>2</sup>/s). Les deux bassins du CNRS seront fondus en un seul dans la propriété du CNRS. En aval, l'écoulement régulé par des vannes permettant un écoulement fluidifié du cours d'eau doit être revu et les seuils relevés.

Les travaux pourraient être financés comme pour tout travaux à hauteur de 80% par l'Agence de l'eau, le département et la région, le reste par la Commune et le SIAHVY.

En réponse à la question de V.Y.F. sur les actions pour l'Yvette amont, Monsieur Barret indique que le projet prévoit un ajustement du bassin de la Mérentaise et qu'il est prévu, en un deuxième temps, la reconstitution d'une zone humide en amont de ce bassin, la zone « Le Billehou » ne semble pas la plus adaptée à ce jour.

Quant aux actions sur le plateau les rencontre avec les Elus de Villiers le Bâcle, Magny les Hameaux portent leurs fruits, le respect des règles de construction constitue le garant selon Monsieur Bourriot qui souligne à ce propos le caractère contraignant et positif du Contrat de Bassin auquel sont soumises les Communes.

En termes de planning le projet pourrait si tous les accords sont favorables commencer fin 2012. Le coût en serait de plus de 3 millions.

V.Y.F. remercie, Monsieur Bourriot, Monsieur Barret et Monsieur Liesse pour la qualité de leur accueil et leur écoute, attendent la suite des réalisations des travaux et les invitent à l'Assemblée Générale de l'Association qui aura lieu le samedi 4 février à 9 h 30 en mairie de Bures en salle du Conseil.